



A.D.V.A.S.U.D. – C.G.T.

Objet : Suppression des Comités régionaux de reconnaissance des maladies professionnelles

Le 10.09.2025

Monsieur Paul Christophe

Député du Canton Ouest

Monsieur Franck D'HERSIN

Sénateur

Monsieur Xavier BERTRAND

Président du Conseil Régional Hauts de France

Mesdames et Messieurs les responsables

Des Partis Politiques

Europe Ecologie les Verts

La France Insoumise

Le Parti Communiste Français

Le Parti Socialiste

Les Républicains

Renaissance

Madame, Monsieur,

Les victimes de l'amiante s'insurgent contre une nouvelle attaque à leur encontre : la suppression des CRRMP. Actuellement, lorsqu'une maladie ne remplit pas strictement les conditions d'un tableau, ce sont ces CRRMP qui assurent une évaluation indépendante.

Il s'agit d'une réforme dangereuse pour les victimes car leur composition plurielle (médecin du travail, médecin spécialiste, médecin conseil) est une garantie de justice et d'expertise.

Le projet porté par la Direction de la Sécurité Sociale (DSS) et la Direction des Risques Professionnels (DRP) entend supprimer cette collégialité pour confier la décision à deux médecins conseils internes à l'Assurance Maladie.

Ce serait un recul majeur, une négation de l'indépendance médicale et un mécanisme de refus automatisé au détriment des victimes.

Nous interpellons solennellement les députés, sénateurs et responsables politiques afin qu'ils interviennent publiquement pour exiger des garanties sur le maintien des CRRMP et sur le respect du droit des victimes par le maintien de l'article L461-1 en l'état.

En comptant sur votre intervention,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de notre considération distinguée.

Le Président,
Claude TANGE

Association de Défense aux Victimes de l'Amiante de la Sidérurgie
Usine des Dunes – CGT
Mairie de Leffrinckoucke- Rue Roger Salengro- 59495 Leffrinckoucke
Tél 03.28.21.54.93
Permanence de lundi matin de 10h à 12 h